



**BILAN DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE
2014**

Sommaire

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
DESCRIPTION DE LA PERSONNE MORALE	5
PERIMETRE ORGANISATIONNEL RETENU	5
PERIMETRE OPERATIONNEL RETENU	5
SYNTHESE	6
ANNEE DE REPORTING DE L'EXERCICE ET ANNEE DE REFERENCE	7
ÉMISSIONS DIRECTES	8
EMISSIONS DIRECTES DES SOURCES FIXES DE COMBUSTION	8
INFORMATIONS PRATIQUES POUR LE CALCUL ET NIVEAU DE PRECISION	11
LES ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES ASSOCIEES A LA PRODUCTION D'ELECTRICITE, DE CHALEUR OU DE VAPEUR IMPORTEE	13
ÉMISSIONS INDIRECTES LIEES A LA CONSOMMATION D'ELECTRICITE	13
EMISSIONS INDIRECTES LIEES A LA CONSOMMATION DE VAPEUR, CHALEUR OU FROID	16
AUTRES EMISSIONS INDIRECTES DE GES	17
LA CONSOMMATION DE PAPIER	17
TABLEAU RECAPITULATIF	19
EMISSIONS EVITEES / ACTIONS MISES EN ŒUVRE	21
EXTINCTION DES POSTES INFORMATIQUES LA NUIT	21
UTILISATION AVION / TRAIN	23
POLITIQUE VOYAGE / VISIOCONFERENCES	23
PLAN DE DEPLACEMENTS ENTREPRISE (PDE)	23
COMPLEMENTS	26
ANNEXES	27

Introduction

Le contexte réglementaire

La réalisation du bilan d'émissions de Gaz à effet de serre (BEGES) est obligatoire pour les personnes morales de droit privé employant plus de 500 personnes pour la France métropolitaine ou plus de 250 personnes pour les régions et départements d'outre-mer. Le décret n° 2011-829 du 11 juillet 2011 a inscrit dans le code de l'environnement les dispositions réglementaires en définissant les modalités d'application (articles R229-45 à R229-56).

Les personnes morales de droit privé tenues d'établir un bilan des émissions de gaz à effet de serre sont celles qui ont leur siège en France ou y disposent d'un ou plusieurs établissements stables et qui dépassent les seuils d'effectif, l'effectif étant calculé conformément aux règles prévues à l'article L. 1111-2 du code du travail¹ au 31 décembre de l'année précédant l'année de remise du bilan (nombre de salariés titulaires d'un CDI, CDD, temps partiel, travail intermittent, salariés temporaires).

Le bilan d'émissions de GES est public et mis à jour tous les 3 ans. Le deuxième bilan doit être établi avant le 31 décembre 2015, et transmis par voie électronique au Préfet de la Région dans le ressort de laquelle la personne morale a son siège ou son principal établissement avant cette date, ainsi qu'au Président du Conseil Régional. Il porte sur les activités de la personne morale assujettie sur le territoire français.

Les éléments méthodologiques ont été précisés par l'arrêté du 24 août 2011 relatif au système national d'inventaires d'émissions et de bilans dans l'atmosphère.

La réalisation d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES), et d'une synthèse des actions envisagées pour réduire leurs émissions ont été rendues obligatoires par la Loi dès 2010 pour certaines entreprises, collectivités locales et établissements publics, ainsi que pour l'Etat.

Ces programmes de réduction doivent s'inscrire dans l'engagement pris par l'ensemble des pays de l'Union Européenne de réduire de 20 % leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2020 par rapport aux émissions de 1990.

¹ Pour la mise en œuvre des dispositions du présent code, les effectifs de l'entreprise sont calculés conformément aux dispositions suivantes :

1° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée à temps plein et les travailleurs à domicile sont pris intégralement en compte dans l'effectif de l'entreprise ;

2° Les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée, les salariés titulaires d'un contrat de travail intermittent, les salariés mis à la disposition de l'entreprise par une entreprise extérieure qui sont présents dans les locaux de l'entreprise utilisatrice et y travaillent depuis au moins un an, ainsi que les salariés temporaires, sont pris en compte dans l'effectif de l'entreprise à due proportion de leur temps de présence au cours des douze mois précédents. Toutefois, les salariés titulaires d'un contrat de travail à durée déterminée et les salariés mis à disposition par une entreprise extérieure, y compris les salariés temporaires, sont exclus du décompte des effectifs lorsqu'ils remplacent un salarié absent ou dont le contrat de travail est suspendu, notamment du fait d'un congé de maternité, d'un congé d'adoption ou d'un congé parental d'éducation ;

3° Les salariés à temps partiel, quelle que soit la nature de leur contrat de travail, sont pris en compte en divisant la somme totale des horaires inscrits dans leurs contrats de travail par la durée légale ou la durée conventionnelle du travail.

Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre en 2030, et les diviser par quatre en 2050, par rapport à la référence de 1990, tels sont deux des objectifs inscrits dans l'article L. 100-4 de la Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 26 mai 2015.

Référence : **Méthode pour la réalisation des bilans d'émissions de gaz à effet de serre conformément à l'article L. 229-25 du code de l'environnement - Version 3.d - Septembre 2015.**

La démarche du groupe Crédit Mutuel CIC

Le Crédit Mutuel a fait preuve de nombreuses initiatives en matière environnementale au niveau local, notamment avec l'appui de ses sociétaires-clients.

La Confédération Nationale du Crédit Mutuel coordonne et anime la Responsabilité Sociétale et Environnementale au sein de groupes de travail où participent activement les représentants RSE des entités du groupe. Cette démarche a permis d'élaborer, dès 2006, un rapport RSE national et plus récemment d'engager une réflexion sur les émissions de gaz à effet de serre.

La démarche retenue en matière de bilan gaz à effet de serre, a conduit l'ensemble des entités du groupe à retenir une méthodologie et avec des préconisations d'objectifs à atteindre, chacun se déterminant en fonction de sa situation propre.

De par son activité tertiaire, le groupe Crédit Mutuel CIC n'est pas une entreprise fortement polluante. Néanmoins, des axes de progrès ont été identifiés et des améliorations ont été objectivées en tenant compte de la nature de notre activité (réduction du papier, meilleure maîtrise des déplacements, éclairage, chauffage, mise en veille des ordinateurs...).

La démarche d'Euro-Information Production s'inscrit dans la démarche du groupe.

Description de la personne morale

Organisation de la personne morale

Périmètre organisationnel retenu

Règle de consolidation : La norme ISO 14064-1 qui explicite les méthodes possibles de consolidation permettant de déterminer le périmètre organisationnel propose : l'approche « part du capital », l'approche « contrôle » financier ou opérationnel.

Périmètre opérationnel retenu

Le périmètre BEGES est en cohérence avec le périmètre des audits énergétiques tels que définis par la LOI n°2013-619 du 16 juillet 2013.

En 2011, en raison de la particularité d'EIP qui dispose uniquement de moyens humains pour faire fonctionner le Système d'Information du groupe, nous avons fait le choix de l'approche « contrôle financier ». Ce choix avait été fait car EIP n'est pas en situation de relever les consommations d'énergie, car aucune charge de ce type ne lui est facturée, de même qu'il ne dispose d'aucun actif immobilisé.

Depuis 2012, les outils groupe se sont mis en place et donnent maintenant une vision opérationnelle de la majorité des consommations. Une partie des consommations sont directement affectées à la holding Euro-Information qui refacture ensuite à ses clients.

Nous nous proposons donc pour avoir une vue des consommations plus juste de faire un Bilan Carbone cumulé Euro-Information Production et Euro-Information en approche « contrôle opérationnel ». Et pour permettre d'avoir une première vision des évolutions de la production carbone, nous reprendrons le référentiel 2011 ou 2012 selon les chiffres que nous avons pu reconstituer

Présentation et activités

Euro-Information Production est un GIE de personnel, au service des entités du groupe Crédit Mutuel CIC.

Il exerce son activité dans les locaux appartenant au groupe ; quant aux charges engagées par le Groupement, elles sont décomptées selon les unités d'œuvre suivantes :

- l'écriture pour l'activité « banques »,
- l'heure-calcul pour l'activité « assurances »,
- le pli pour l'activité « mise sous pli »,
- le document pour l'activité « mailing ».

Euro-Information Production sera dénommé EIP dans ce qui suit.

Euro-Information est une SAS ; c'est la holding qui regroupe les structures informatiques du groupe.

Euro-Information sera dénommé EI dans ce qui suit.

Identité de la personne morale

Raison sociale : Euro-Information Production – Groupement Informatique CM-CIC.

Code NAF : 7490B

N° SIREN : 322-190-109

Adresse du siège social : 34 Rue du Wacken
67000 STRASBOURG

Nombre de salariés : 725.

Raison sociale : Euro-Information S.A.S– Groupement Informatique CM-CIC.

Code NAF : 6203 Z

N° SIREN : 312-730-674

Adresse du siège social : 34 Rue du Wacken
67905 STRASBOURG CEDEX 9

Nombre de salariés : 24.

Synthèse

Ci-après sont présentés différents paramètres retenus pour la réalisation de ce bilan :

	2011/2012	2014	
Nombre de salariés (au sens de l'article L.1111-2 du code du travail)	608 EIP plus 25 EI soit 633 ETP	725 EIP plus 24 EI soit 749 ETP	
Surfaces utilisées pour l'exploitation professionnels (sites centraux, bâtiments techniques, caisses locales/agences)	37 427 m2 plus 5 074 m2 soit 42 501 m2	44 542 m2 plus 7 769 m2 soit 52 311 m2	
Nombre de véhicules professionnels utilisés	15	13	
Dont carburant essence			
Dont carburant diesel	15	13	
Autres (hybrides/GPL/électriques)			

Année de reporting de l'exercice et année de référence

Année de reporting retenue : 2014.

Année de référence : 2011/2012

Il s'agit du deuxième bilan GES réalisé par Euro-Information Production mais du premier sous l'approche opérationnelle

Émissions directes

Emissions directes des sources fixes de combustion

Les émissions directes des sources fixes de combustion proviennent uniquement de combustibles de toute nature au sein de sources fixes contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e. brûleurs, fours, turbines, torchères, chaudières, groupes électrogènes ou autres moteurs fixes, etc...

Identification des principales sources

Pour l'ensemble des bâtiments exploités par EI et EIP, la principale source est le gaz. Il y a un seul site où EI/EIP louent des locaux qui utilisent du fuel (site du Wacken).

Méthode retenue

En 2011, la consommation n'a pas pu être calculée. Depuis 2012, les outils se sont mis en place dans le groupe Crédit Mutuel de manière transverse et la solution retenue pour le groupe est une ventilation de la consommation en fonction des m2 occupés. Cette méthode donne des résultats globalement satisfaisants. Nous avons choisi en plus de cumuler les chiffres affectés à EI et EIP pour avoir une vision la plus complète possible de la production de CO2 de la partie production Informatique. En 2014, la consommation a été déterminée à partir :

- de l'exhaustivité des relevés collectés auprès des fournisseurs à chaque fois que cela a été possible,
- de la saisie des consommations réelles indiquées sur les factures tout au long de l'année par chaque entité déclarante,
- le cas échéant d'estimations sur base d'une consommation moyenne du groupe par type de bâtiment.

La surface est bien sur prise comme périmètre afférent.

Afin de pouvoir évaluer une progression, nous avons décidé de prendre comme nouveau référentiel pour le Gaz, l'année 2012 au lieu de 2011, première année de mise en place de l'outil.

GAZ	kWh	Surface	Fe	CO ²
Déclaration 2011	0	0 m2	234 g/kWh	0
2012	4 313 659 kWh	42 501 m2	234 g/kWh	1009
2014	3 664 063 kWh	52 311 m2	219 g/kWh	802

FIOUL	litres	Fe	CO ²
2011/2012	0	3 250 g/l	
2014	1287	3 250 g/l	4

Evolutions significatives par rapport au bilan précédent (2011) :

Evolution de la composition du périmètre : Le parc immobilier a évolué avec la surface occupée qui est passée de 42.501 m² à 52.311 m².

Evolution méthodologique : Nous avons maintenant connaissance via l’outil de la saisie des consos des factures gaz, saisies dans le groupe (EIP occupe des locaux appartenant à des entités du groupe principalement à EI) ou de la quote part EI/EIP en cas de multi occupants avec d’autres entités du groupe. Estimation sur base de consommation moyenne groupe si la consommation n’est pas connue.

Baisse du facteur d’émission de la base ADEME : On passe de 234 à 219 g/kWh.

Sur cette base, en partant du référentiel 2012 nous avons une amélioration de 20 % sur la consommation Gaz (35 % à surface constante).

Coté Fioul, la cote part des bâtiments groupe donne 4 tonnes CO₂ en plus, ce qui n’est pas significatif et ne change pas le résultat.

Synthèse :



Emissions directes des sources mobiles à moteur thermique

Les émissions directes des sources mobiles proviennent uniquement de la combustion de carburants au sein de sources de combustion en mouvement contrôlées par la personne morale réalisant son bilan i.e véhicules terrestres, aériens, ferroviaires, marins ou fluviaux.

A ce jour, la majeure partie de l’énergie consommée par ces sources est constituée de carburants d’origine fossile, dont la combustion émet principalement, en termes de GES, du CO₂.

Identification des principales sources

Pour le groupe Crédit Mutuel, les véhicules professionnels sont concernés :

- les véhicules de service,
- les véhicules de fonction.

Les véhicules privés des salariés utilisés à des fins professionnelles, ainsi que les trajets domicile/travail, les transports en commun (train, tram, avion, bus) et enfin les navettes courriers ainsi que les transports de fonds relevant des autres émissions ne sont pas intégrés dans ce bilan GES.

Informations pratiques pour le calcul et niveau de précision

C'est EI qui porte la flotte automobile qui comporte 13 véhicules diesel. La distance parcourue au cours de l'année 2014 a été estimée à 340.479 KM.

Le coefficient de conversion retenu a été calculé à partir du taux d'émission théorique de chaque véhicule.

Nous avons pu retrouver les éléments concernant les 15 véhicules présents tout ou partie de l'année 2011

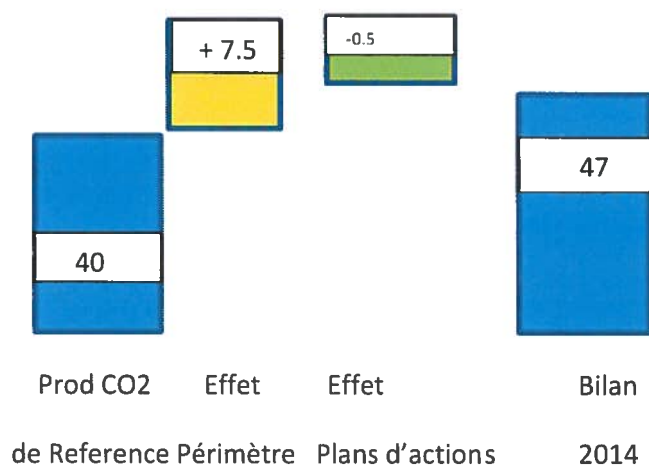
		Km parcourus	Fe	CO ²
Déclaré 2011	Véhicules diesel	0		0
2011	Véhicules diesel	261 937 kms	152 g/km	40 tonnes
2014	Véhicules diesel	340 479 kms	139 g/km	47 tonnes

Pour les véhicules, la production est donc en hausse de 17,5 %. Vu le parc réduit de véhicules, cette hausse reste faible à hauteur de 7 tonnes.

Nous avons limité cette hausse en renouvelant une partie du parc, remplaçant par des véhicules moins polluants. Le coefficient moyen est passé de 152 à 139 g/km.

L'accroissement est dû à l'augmentation de l'activité des sociétés avec de nombreux projets nécessitant des déplacements. Si on utilise comme référentiel d'augmentation d'activité l'évolution de l'effectif, on trouve une production de CO₂ à effectif constant quasi équivalente entre 2011 et 2014.

Synthèse Véhicule :



Informations pratiques pour le calcul et niveau de précision

Sans objet.

Emissions directes des procédés hors énergie

Non concerné (décarbonation calcaire...).

Emissions directes fugitives

Identification des principales sources

Les fuites de gaz frigorigènes des installations de climatisation sont les émissions directes fugitives identifiées.

Informations pratiques pour le calcul :

En 2011, nous n'étions pas en mesure d'évaluer ces émissions avec pertinence. Des moyens ont été mis en place pour évaluer les fuites de gaz frigorigènes des installations de climatisation.

Mais pour 2014, les données collectées se fiabilisent progressivement. La collecte 2014 concerne principalement les bâtiments où se trouvent des salles machines et les ateliers d'impressions. La finesse de la collecte ne permet pas d'affecter la partie occupée par les différentes sociétés ; nous avons décidé pour ces sites d'affecter la production complète de CO₂ à EI/EIP

		Volume	Fact Emiss	CO ²
Déclaré 2011	Collecte non effectuée	0		0
2014	Gaz Frigo R410A	24,2	1920	244 tonnes
2014	Gaz Frigo R407C	127,06	2250	54 tonnes

Soit un total de 298 tonnes de CO2 pour 2014.

Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)

Le groupe Crédit Mutuel CIC ne dispose pas d'installations biomasse.

Les Émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée

Les émissions indirectes de GES associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée, quantifiées séparément par poste et pour chaque GES en tonnes équivalent CO2.

Émissions indirectes liées à la consommation d'électricité

Identification des principales sources

Une distinction est opérée entre les biens immobiliers et mobiliers consommateurs d'électricité.

Les bâtiments :

Le parc immobilier est de 52.311 M² répartie sur 24 sites géographiques.

Les matériels équipant les bâtiments : Globalement chaque salarié dispose d'un équipement informatique individuel et d'équipements collectifs (chauffage, voire climatisation, photocopieur, scanner, imprimante, ...).

Nous n'avons pas les moyens de distinguer les consommations par usage. Néanmoins, nous nous équipons progressivement afin de pouvoir obtenir de manière fiable les consommations des équipements les plus importants (salle machine, atelier éditique principalement)

Informations pratiques pour le calcul :

En 2011, la consommation n'avait pas pu être calculée. Depuis 2012, les outils se sont mis en place dans le groupe Crédit Mutuel de manière transverse et la solution retenue pour le groupe est une ventilation de la consommation en fonction des m² occupés. Cette méthode donne des résultats globalement satisfaisants. Nous avons choisi en plus de cumuler les chiffres affectés à EI et EIP pour obtenir une vision la plus complète possible de la production de CO2 de la partie production Informatique. En 2014, la consommation a été déterminée à partir :

- de l'exhaustivité des relevés collectés auprès des fournisseurs à chaque fois que cela a été possible,
- de la saisie des consommations réelles indiquées sur les factures tout au long de l'année par chaque entité déclarante,
- le cas échéant d'estimations sur base d'une consommation moyenne du groupe par type de bâtiment.

La surface est bien sûr prise comme périmètre afférent.

Afin de pouvoir évaluer une progression, nous avons décidé de prendre comme nouveau référentiel pour l'électricité l'année 2012 au lieu de 2011, première année de mise en place de l'outil.

ELECTRICITE	kWh	Surface	Fe	CO ²
Public. 2011	0			
2012	29 909 895 KWh	42 501 m ²	60 g/kWh	1794
2014	29 818 181 KWh	52 311 m ²	82 g/kWh	2444

Evolutions significatives par rapport au bilan précédent (2011, référentiel 2012) :

Cette production est en augmentation en raison de :

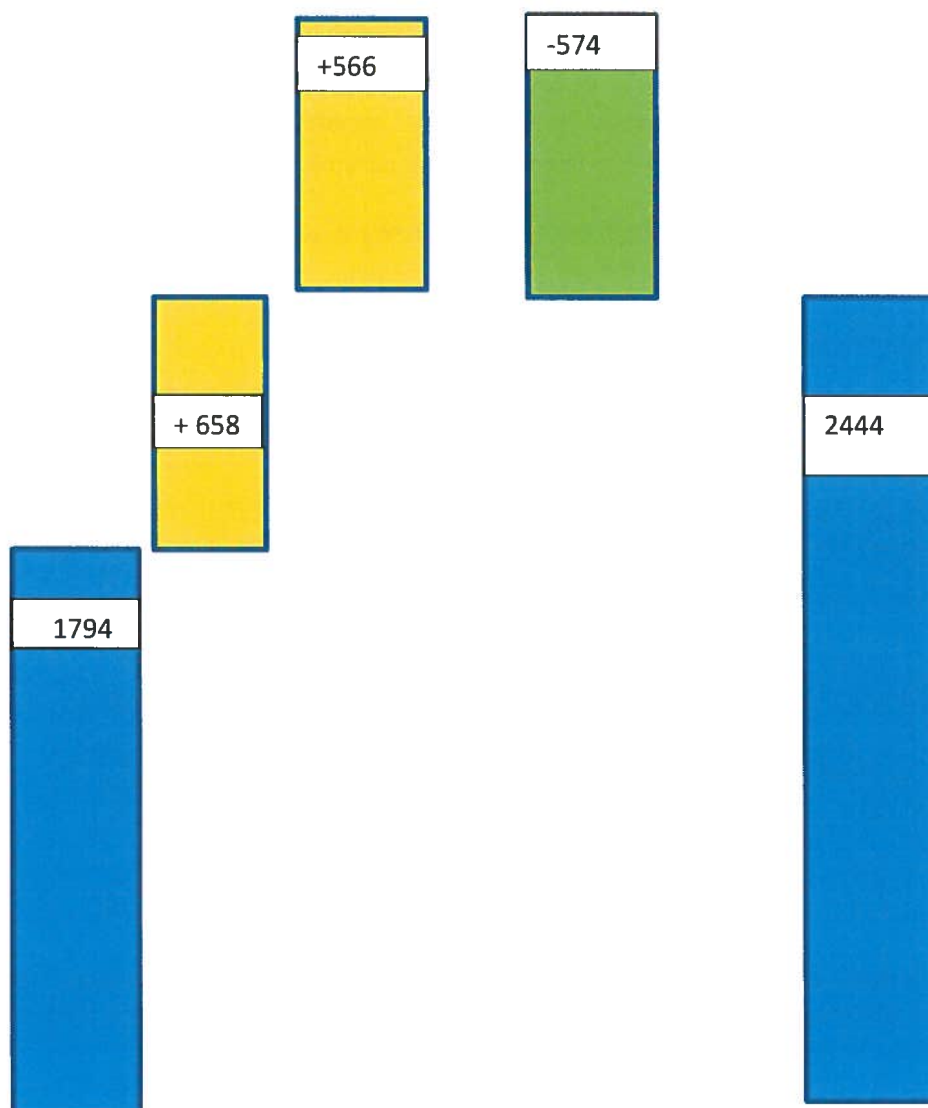
1. L'évolution de la composition du périmètre : Le parc immobilier a évolué avec le nombre de m² qui est passé de 42.501 m² en 2012 à 52.311 m².
2. L'évolution méthodologique : Connaissance via l'outil de la saisie des consos des factures d'électricité saisies dans le groupe et de la quote-part EI/EIP (cohabitation avec d'autres entités du groupe). Estimation sur base de consommation moyenne groupe, si la consommation n'est pas connue.
3. L'augmentation forte du facteur d'émission de la base ADEME : On passe de 60 à 82 g/kWh : Le facteur d'émission moyen relevé sur la base ADEME en 2011 était beaucoup plus faible que celui qui est affiché aujourd'hui dans la base ADEME. Nous ne savons pas expliquer cet écart majeur qui augmente artificiellement le bilan. Pour être cohérent avec les autres déclarations groupe, nous avons gardé ce coefficient pour les comparaisons.

Sur cette base, en partant du référentiel 2012, nous avons une augmentation de 36 % sur la consommation électricité, mais une baisse de 19 % à périmètre constant (m² et facteur d'émission) . Si on fait abstraction de ces paramètres, le ratio kWh/ m² s'est nettement amélioré en passant de 704 kWh/m² à 570 kW/m² entre 2012 et 2014.

Ces résultats sont obtenus grâce notamment à :

- Une politique de remplacement régulier de matériel (PC, serveurs, imprimantes, ...) qui permet de remplacer du matériel ancien plus consommateur, par du matériel récent plus « eco friendly ».
- La réduction de notre nombre de centres de production informatique avec dans les 5 dernières années la disparition du data center de l'ouest et du sud est.
- L'évolution régulière de nos mainframes en partenariat avec IBM permettant d'optimiser le ratio consommation/performance. Si on prend la dernière gamme en cours de déploiement, elle est plus performante de 30 % à consommation identique.

Synthèse Electricité



Prod CO2	Effet	Effet	Effet	Bilan
2012	facteur	Périmètre	Plan d'action	2014
	d'émission			

Emissions indirectes liées à la consommation de vapeur, chaleur ou froid

Certaines de nos installations sont raccordées à des réseaux de distribution de vapeur, chaleur ou froid, entraînant indirectement des émissions de CO₂.

Il n'y avait pas de bâtiment de ce type en 2011 et 2012 ou nous n'en avons pas relevé. Ce sera donc la première déclaration en 2014. Nous intégrons ces paramètres dans nos bilans et l'optimisation de notre production de CO₂ intègre dorénavant ces paramètres.

Il s'agit de Cergy, Paris Provence et Paris Gaillon, ces sites appartenant au groupe CIC et dont EI/EIP occupent une partie des locaux.

Ces réseaux urbains n'avaient pas été chiffrés en 2011.

CHALEUR	Identification du réseau	Unité (kWh)	Fe (g/kWh)	CO ² (tonnes)
2011				
2014	CERGY	69 145	181	12
	PARIS PROVENCE - CPCU	2 337	201	0.5
	PARIS GAILLON - CPCU	345	201	0

FROID	Identification du réseau	Unité (kWh)	Fe (g/kWh)	CO ² (tonnes)
2011				
2014	PARIS PROVENCE - CLIM ESPACE	5 024	6	0

Nous estimons à 15 % l'incertitude des consommations en kWh affichées. Cette incertitude est liée à l'extrapolation pour les bâtiments sans saisie dans notre outil CONSOS et liée au risque d'erreur de ces nombreuses saisies manuelles.

Autres émissions indirectes de GES

En cohérence avec nos activités de service, nous faisons le choix d'évaluer principalement les autres émissions indirectes liées à nos consommations et sur lesquelles des actions de maîtrise et de réduction peuvent être entreprises.

EIP n'ayant aucun moyen technique, il n'agit pas de manière directe sur ces éléments. Néanmoins, ses collaborateurs exploitent les éléments techniques du Système d'Information, dont la partie éditique. Ils contribueront de manière indirecte à l'atteinte des objectifs du groupe.

En effet, les actions du groupe CM-CIC auxquelles contribuent les différentes sociétés du groupe, se concentrent sur :

Achats de produits ou services

La consommation de papier

- En interne

Cette consommation est importante dans le secteur économique de notre groupe. Nous luttons contre une surconsommation interne par divers moyens :

- la mise en place de transactions informatiques – qui évitent d'imprimer des documents de travail (listings traditionnels),
- la mise en place de la GED- Gestion Electronique de Documents – qui permet d'archiver électroniquement plutôt que du papier qu'il faut détruire un jour,
- l'utilisation d'imprimantes recto-verso.

Par contre c'est une consommation très faible pour les usages propres de EIP/EI. Il s'agit essentiellement de fournitures de bureau (classeurs, blocs, intercalaires, ...) et de diffusion en interne des agendas et calendriers.

PAPIER interne	Tonnes	effectif	Fe	CO ²
2012	2	633	0,858 t CO ² /t	2
2014	6	749	0.919 tco2/t	5.5

L'évolution est essentiellement due à une fiabilisation de la collecte. L'approvisionnement étant fait uniquement depuis une filiale du groupe, SOFEDIS. Le système d'information RSE/BEGES est alimenté en automatique depuis 2014. On peut considérer que nous sommes plutôt stable, l'évolution des effectifs et donc de la demande étant compensée par les efforts de réduction du papier. De plus les filières de recyclage se sont mises en place notamment dans les ateliers permettant de revendre et de réutiliser notre papier.

Nous évoluons aussi qualitativement en utilisant majoritairement du papier PEFC et en introduisant progressivement en production du FSC Mixte.

- En externe (Impression de documents de communication, relevés clients, etc.)

Cette consommation est plus difficile à maîtriser dans le groupe. Néanmoins, nous avons déjà mis en place des mesures de réduction :

- le développement de la banque à distance et notamment du site internet,
- la mise en place de relevés de compte électroniques et autres documents sur internet,
- la messagerie sécurisée.

Concernant EI/EIP, les équipes pourront aider en limitant au maximum la gâche papier, en optimisant les paramètres d'impression (répartition entre imprimante page/page ou imprimante en continu,...) et donc en recyclant.

Les résultats des actions menées ne se mesureront pas dans les chiffres d'EIP/EI, mais à travers ceux de l'ensemble des filiales du groupe Crédit Mutuel.

Synthèse Papier :

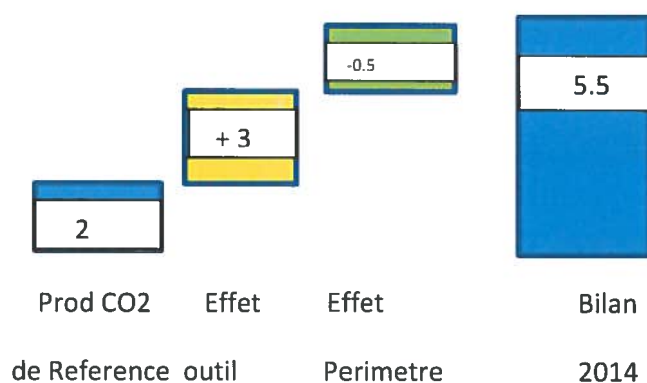


Tableau récapitulatif

		Emissions GES (en tCO ₂ e)		
		2011 Année de référence	2014 Année de reporting	Différence année de référence et année de reporting
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CO ₂ (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)
Emissions directes	1	0	806	806
	2	0	47	47
	3		298	298
	4			
	5			
	Sous total	0	1151	1151
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	0	2444	2444
	7		12,5	13
	Sous total	0	2456,5	2457
Autres émissions indirectes*	8			
	9	0	5,5	6
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
	23			
	Sous total	0	5,5	6
		0	3613	3613

CO₂ b : CO₂ issu de la biomasse

Le tableau récapitulatif ci-dessus laisse apparaître de fortes augmentations dans de nombreuses catégories puisque nous avons changé d'approche entre les deux BEGES.

Toutefois, comme cela a été décrit dans le document, nous avons recalculé le périmètre d'origine et il faut comparer en neutralisant les éléments qui ont fortement changé :

- augmentation de la surface,
- augmentation des effectifs,
- facteurs d'émissions différents, notamment celui de l'électricité en 2011 qui était incohérent,
- 3 nouveaux indicateurs publiés : fioul, réseaux urbains et émissions fugitives.

A périmètre équivalent (re-calcul des données initiales sur le périmètre 2014), voici la synthèse de l'évolution de nos émissions de GES :

		Emissions GES (en tCO ₂ e)		
		Année de référence	2014 Année de reporting	Différence année de référence et année de reporting
Catégories d'émissions	Postes d'émissions	CO ₂ (tCO ₂ e)	CO ₂ (tCO ₂ e)	Total (tCO ₂ e)
Emissions directes	1	1185	806	-359
	2	47,5	47	-1
	3	298	298	0
	4			
	5			
	Sous total	1511	1151	-360
Emissions indirectes associées à l'énergie	6	3018	2444	-574
	7	12,5	12,5	0
	Sous total	3031	2456,5	-574
Autres émissions indirectes*	8			
	9	5,5	5,5	0
	10			
	11			
	12			
	13			
	14			
	15			
	16			
	17			
	18			
	19			
	20			
	21			
	22			
23				
	Sous total	5,5	5,5	0
		4547	3613	-934

Emissions évitées / actions mises en œuvre

Afin d'améliorer le bilan et donc de réduire la production de CO2 du groupe Crédit Mutuel CIC, un certain nombre d'actions groupe se sont mises en place depuis 2011 pour améliorer les choses et permettre donc d'éviter de la production de CO2.

Voici les actions majeures dans lesquelles, comme nous l'expliquons dans le document, cela ne se retrouve pas toujours dans les chiffres d'EI/EIP, mais dans lesquelles ses collaborateurs y contribuent par les actions d'amélioration et de gestion complète du système d'information :

Energies (électricité / gaz / fioul)

Extinction des postes informatiques la nuit

L'ensemble des postes informatiques (Euro-Information) des réseaux sont désormais éteints automatiquement la nuit, depuis le premier semestre 2013. Les résultats sont suivis trimestriellement et les incidents majeurs sont solutionnés depuis début 2014. Cela représente l'équivalent de 5.484.510 KWH économisés pour l'ensemble du groupe.

La même opération va être menée pour les sièges des banques et les filiales.

Renouvellement du parc matériel

Chaque année, le parc matériel (postes informatiques, imprimantes, écrans, ...) évolue avec notamment les projets de renouvellement qui visent à renouveler chaque année environ 1/5 du parc. En 2015, EIS (Euro-Information Services) déploie la « Tranche 27 » et donc met en place du nouveau matériel à la fois plus performant et moins consommateur en ressources. Le matériel référencé et validé par EI (Euro-Information) est depuis 2013 suivi et comparé sur les aspects consommations énergétiques.

Nouveaux mainframes : Comme pour le matériel bureautique, Euro-Information évolue régulièrement dans les gammes de ses serveurs centraux et notamment sur ses mainframes IBM. La politique est basée en plus sur un cascading qui permet de sortir la machine la plus ancienne à chaque fois. En 2015, nous installons le nouveau Mainframe Z13. Cette machine améliore les performances des Z12, (gamme précédente en place chez EI) de 30 % à consommation énergétique équivalente.

Réduction du nombre de sites de production

Euro-Information a transféré « l'activité » salle machine du site Sud Est vers son site de l'Est en février 2013 et termine son projet de réduction du nombre de sites de production par le transfert d'un site de la banlieue parisienne vers un site en région Nord actuellement (fin prévue courant 2016).

Suivi des consommations énergétiques des bâtiments sièges

Projet panorama GTC : Des pilotes sont en cours sur un nouvel outil de GTC (Gestion technique centralisée) pour les sièges. Cet outil qui sera déployé ensuite partout, permettra une centralisation des informations de consommations et donc de placer les efforts d'amélioration sur les parties de l'infrastructure qui le nécessitent le plus.

Papier

Depuis de nombreuses années, le groupe CM CIC est engagé dans la réduction de papier. Nous continuons nos efforts de dématérialisation des documents, tant sur le plan des documents internes, que des documents clients.

1. Remplacement de photocopies pour des besoins internes par la numérisation de documents : en 2014, notre entité CM-CIC Services a numérisé plus de 500.000 feuilles, ce qui a probablement évité autant de photocopies papier.
2. A fin 2015, moins de 1,25 % des documents à usage interne existeront encore sous format papier.
3. Pour nos clients, depuis fin 2014, nous déployons progressivement la signature électronique des contrats.
4. Nos factures intra-groupe (celles de CM-CIC Services et d'Euro-Information notamment), sont dématérialisées et visibles dans un applicatif interne groupe.
5. Les salariés sont incités à opter pour le Bulletin de Paye Electronique en remplacement d'une édition papier de leur paye. Chez EIP et EI, cette option est déployée. On constate une moyenne groupe depuis la mise en place de 53 %.
6. Nous avons aussi déployé pour l'ensemble des Fédérations et Banques CIC les chéquiers écoresponsables sur papier FSC Mixte depuis mi 2015.

Gestion des déchets

Processus de recyclage du matériel via broker : EIS est de par son rôle l'acteur majeur de cette filière. EIS de par ces processus, réduit la production des déchets en réparant le matériel qui peut l'être, en prévoyant un stock tampon de pièces et de matériels (environ 8 %), qui permet de prolonger la durée de vie des équipements. En complément depuis 2013, EIS a signé un partenariat avec un broker qui permet une revente au fil de l'eau, des différentes gammes de produits qui sont encore réutilisables.

Cela a remplacé les deux ventes par an qui se faisaient les années précédentes.

Pour le recyclage papier et de cartouches d'encre, notre groupe est largement avancé sur le sujet, néanmoins en terme de nouveautés :

1. Nous avons lancé un appel d'offre sur le recyclage du papier du CIC Sud-Ouest. Le processus est en place, depuis le 1er janvier 2015, sur le siège de la banque et sur son réseau d'agences.
2. Nous avons également, depuis mars 2015, mis en place le traitement du papier des services de siège du Crédit Mutuel Midi Atlantique.
3. Nous avons poursuivi, le processus de tri sélectif sur les bâtiments qui suivent : Laxou, La Rochefoucauld, Ventadour, Saint Augustin.
4. Nous envisageons de poursuivre dans cette voie en 2016 avec :
 - la mise en place du tri sélectif sur les bâtiments du Victorien et de Gaillon,
 - le projet de recyclage du papier à CIC LB.

Dans les centres éditiques, l'ensemble des déchets papiers (bande carols des bobines, gâche, ...) est maintenant broyé et récupéré pour être revendu. Un circuit est également en place pour la reprise des toners usagés.

Transports

Utilisation avion / train

1. Entre 2011 et 2014 la part de l'utilisation de transport AIR s'est réduit au profit du transport RAIL (moins émetteur de CO²). A titre d'exemple, sur la ligne Paris-Strasbourg, c'est désormais au niveau groupe, plus de 98 % des trajets qui se font via le Rail. De la même façon, une étude spécifique sur l'axe Strasbourg-Lyon permet de montrer que pour le groupe la part de l'aérien est passée de 89 % en 2011, à 77 % en 2014.
2. Par ailleurs, en complément du centre de formation du Bischenberg (proche de Strasbourg), un 2ème centre a ouvert fin 2011 à Verrières le Buisson (proche de Paris). Pour certaines entités du groupe, cela a réduit leur émission de CO², du fait de l'utilisation du TGV pour se rendre à Paris, plutôt que l'avion pour se rendre à Strasbourg.

Politique voyage / Visioconférences

1. Ces dernières années, le nombre de visioconférences a très nettement augmenté : Mise en place de visioconférences et d'outils de communication unifiée (Lync notamment) permettant de réduire les déplacements et d'améliorer la relation client. 400 solutions de visioconférence sont déployées dans le groupe et depuis 2015, l'utilisation de Lync permet de participer à des visioconférences directement de son poste, voire de les organiser.

Pour EIP, le nombre de visioconférences est passé à environ 4.000 en 2014. Il manque toujours les conférences effectuées directement sur les postes de travail dans ce comptage. (comptage prévu à partir de 2016 grâce à l'utilisation généralisée de Lync 2013).

Plan de déplacements entreprise (PDE)

Notre société bénéficie de PDE mis en place sur certains sites où nous sommes implantés.

Par exemple, au Wacken (Strasbourg), le PDE :

- favorise l'utilisation des transports en commun en prenant en charge une partie des abonnements,
- incite à l'utilisation du vélo en mettant à disposition des parcs à vélos,
- incite au covoiturage en réservant des places de parkings à cet effet.

Relations fournisseurs

Dans leurs relations avec les fournisseurs, les filiales du groupe intègrent de plus en plus les aspects RSE et impacts environnements dans leur choix de fournisseurs :

- Euro-Information : achats et maintenance de matériels informatiques, téléphonie, logiciels, ...
- CM-CIC Services : contrats ménage, recyclage, accueil, énergies, ...

Nous engageons aussi avec nos fournisseurs des travaux pour dématérialiser les factures qu'ils nous adressent :

- c'est déjà le cas avec Critel (alarmes/télésurveillance des locaux) et Orange (lignes téléphoniques),
- c'est en cours avec les transporteurs de fonds et la société Château d'eau,
- il est prévu d'élargir cette dématérialisation à nos fournisseurs d'énergies (EDF, GDF et Gas Natural) et à l'ensemble de nos grands fournisseurs nationaux.

Outil RSE / BEGES

Pour permettre la déclaration mais aussi le suivi des objectifs et la fiabilisation des chiffres, un outil a été mis en place fin 2014 et a servi à la déclaration RSE 2015 et BEGES 2014. EIP a contribué à la mise en place technique de l'outil et a maintenant son exploitation régulière.

Elément d'appréciation sur les incertitudes

	Tonnes de CO2	% Incertitude	Tonne de CO ²	% Incertitude
	2012	2012	2014	2014
Emissions directes gaz	1009	20%	802	15 %
Emissions directes fioul	0		4	15 %
Emissions directes véhicules	40	15%	47	10 %
Emissions directes fugitives	0		298	15 %
Emissions indirectes électricité	1794	20%	2444	15 %
Emissions indirectes réseau urbain			12.5	15 %
Emissions indirectes papier	2	20 %	5.5	10 %
Total	2845	18,75%	3613	13,6 %

Motivation pour l'exclusion des sources de GES et de poste d'émissions de GES

Le Groupe a fait diligence pour ne pas exclure de source de GES, et lorsque les informations ne sont pas suffisantes, a procédé à des estimations (les méthodes d'estimations sont alors précisées dans les rubriques concernées).

Facteurs d'émission utilisés si différents Base Carbone®

Les facteurs d'émission sont tous extraits de la Base Carbone, à l'exception des véhicules où les données fournies par le fabricant sont retenues.

Pour les réseaux urbains, les données sont celles qui ont été publiées au JO le 13 novembre 2014.

Explication des recalculs et motivation des écarts constatés

Sans objet. Les explications ont été fournies au fil des chapitres.

Adresse du site Internet où est mis à disposition le bilan des émissions de GES

<https://www.creditmutuel.fr/groupecm/fr/publications/rapports-annuels.html>

Compléments

Signature :



Frantz RUBLE – Administrateur EIP et Président EI

Administrativement :

Responsable du suivi du dossier d’Euro-Information Production et Euro-Information :
Monsieur Francis VADUREL

Fonction :
Responsable EIP Lyon, Chargé du dossier RSE

Adresse :
Euro Information Production
63, chemin Antoine PARDON
69160 Tassin la Demi-Lune

Tél. : 04 72 32 64 19

Mail : francis.vadurel@e-i.com

Annexes

Liste des N° SIRET EIP :

Commune	Adresse	Siret
STRASBOURG	34 Rue du Wacken	322 190 109 00015
METZ	16 Rue Pierre Simon de Laplace	322 190 109 00064
FONTENAY	112 Avenue Mal De Lattre de Tassigny	322 190 109 00098
LAVAL	43 Bd Volney	322 190 109 00106
PARIS	4 Rue de Ventadour	322 190 109 00114
NANTES	2 Avenue Jean Claude Bonduelle	322 190 109 00122
HOENHEIM	9 Rue de l'uranium	322 190 109 00130
TASSIN LA DEMI LUNE	63 Chemin Antoine Pardon	322 190 109 00148
LAXOU	2 Rue de la Vologne	322 190 109 00155
VERLINGHEM	36 Rue de Messines	322 190 109 00163
CERGY	3 Allée de l'Etoile	322 190 109 00171
OSNY	29 Route d'Ennery	322 190 109 00189
SCHILTIGHEIM SCHILIK	49 Route de Bischwiller	322 190 109 00197
SCHILTIGHEIM ATLANTIS	42 Route de Bischwiller	322 190 109 00205
SCHILTIGHEIM	IMMEUBLE FUTURA 8 Avenue Mendès France	322 190 109 00213
SCHILTIGHEIM	19 Rue de la glacière	322 190 109 00247
STRASBOURG	27 Rue Jean Wenger Valentin	322 190 109 00254
PARIS	12 Rue Gaillon	322 190 109 00262
NANTES	168 Route st joseph	322 190 109 00239
VILLENEUVE D'ASCQ	61 Avenue de Halley	322 190 109 00221

Liste des SIRET EI :

code du département	adresse de chaque établissement	n° SIRET
67	34 rue du Wacken STRASBOURG	312 730 674 00016
68	Centre commercial HOUSSEN	312 730 674 00040
57	1 Avenue Robert Schumann METZ	312 730 674 00057
68	258 rue de belfort MULHOUSE	312 730 674 00073
67	1 Route du rhin HAGUENAU	312 730 674 00107
68	14 Rue de berne ILLZACH	312 730 674 00115
57	Avenue des deux fontaines WOIPPY	312 730 674 00131
75	4 Rue de Ventadour 75001 PARIS 1	312 730 674 00164
44	2 avenue jean-claude bonduelle 44000 NANTES	312 730 674 00180
67	9 rue de l'uranium HOENHEIM	312 730 674 00198
69	63 chemin Antoine pardon TASSIN LA DEMI LUNE	312 730 674 00206
95	3 allée de l'étoile CERGY	312 730 674 00214
54	2 rue de la vologne LAXOU	312 730 674 00222
59	36 Rue de messines VERLINGHEM	312 730 674 00230
67	42 Route de bischwiller SCHILTIGHEIM	312 730 674 00248
94	112 Avenue Mal de lattare de Tassigny 94120 FONTENAY SOUS BOIS	312 730 674 00255
67	10 Avenue Pierre Mendès France SCHILTIGHEIM	312 730 674 00263
44	168 Route de st joseph NANTES	312 730 674 00271
67	21 Rue Jacobi netter STRASBOURG	312 730 674 00289
59	61 avenue Halley VILLENEUVE D'ASCQ	312 730 674 00297
67	19 rue de la glaciere SCHILTIGHEIM	312 730 674 00305
93	96 112 Rue des rosiers SAINT OUEN	312 730 674 00313
75	12 rue Gaillon PARIS 2E	312 730 674 00321
67	27 rue Jean Wenger Valentin STRASBOURG	312 730 674 00339
44	12 Rue vega CARQUEFOU	312 730 674 00347
45	2 Avenue du Général de Gaulle ORMES	312 730 674 00354